

Communiqué de presse

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre donnant lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. Il est uniquement fourni à titre informatif.

LANCEMENT D'UN PLACEMENT PRIVE D'ENVIRON 3,5 M€

PARIS, LE 24 OCTOBRE 2013 - StreamWIDE (FR0010528059 – ALSTW), le spécialiste des solutions à valeur ajoutée de nouvelle génération pour les opérateurs de télécommunications, annonce ce jour le lancement d'une augmentation de capital d'un montant d'environ 3,5 M€ par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en application de la 15^{ème} et de la 16^{ème} résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 juin 2013, autorisant dans la limite de 20% du capital la création d'actions ordinaires nouvelles à émettre, soit un maximum de 534 817 actions, à un prix d'émission au moins égal à la moyenne pondérée des cours de clôture de l'action de la Société lors des 30 dernières séances de bourse. Le placement sera effectué via la construction accélérée d'un livre d'ordres principalement auprès d'investisseurs qualifiés et conformément à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier (le « **Placement Privé** »).

StreamWIDE utilisera le produit net de l'augmentation de capital pour renforcer le déploiement de ses solutions technologiques, notamment :

- la finalisation de son offre SmartMS™, nouveau standard harmonisé et unifié de messagerie mobile en marque blanche, permettant l'interopérabilité des technologies (classique, IP) et des opérateurs, et proposant de multiples fonctions avancées telles que les transferts de fichiers médias, le partage de localisation, le walkie-talkie, le push to talk, le fallback SMS, la livraison exhaustive des tous les messages...);
- l'accélération du déploiement de sa solution de Data Roaming Local Break-out (LBO) pour les opérateurs mobiles européens. Dans le cadre de la nouvelle réglementation Local Break-Out, la solution clé en main de StreamWIDE est une opportunité unique pour les opérateurs mobiles de monétiser le flux de visiteurs en roaming ;
- et plus généralement le renforcement de la capacité d'innovation technologique du Groupe, facteur décisif pour répondre aux besoins des opérateurs télécoms, à même de générer pour StreamWIDE d'importants relais de croissance à moyen terme.

Pascal Beglin, PDG de StreamWIDE, commente : « Cette opération positionnerait StreamWIDE sous les meilleures hospices pour préparer l'exercice 2014. Parallèlement au maintien d'une dynamique solide sur le « core » business, l'écho très favorable d'ores et déjà obtenu par nos récents développements technologiques nous incite à mettre en place une stratégie de déploiement offensive et d'envergure mondiale. Ce timing est selon nous conforme à la stratégie des opérateurs télécoms, qui après avoir connu un exercice 2013 difficile, consacré aux restructurations et aux investissements réseaux, se devront d'optimiser le service proposé aux utilisateurs. L'expérience unique proposée par les solutions StreamWIDE va dans ce sens en contribuant au renforcement de leur capital marque face aux constructeurs de terminaux et aux fournisseurs de contenu, acteurs de plus en plus présents sur la chaîne de valeur globale des télécommunications. Ces ressources financières nous permettraient ainsi de répondre avec ambition aux perspectives commerciales solides à moyen terme, qui s'appuieront notamment sur le développement de SmartMS™, standard de messagerie mobile et unifiée, unique en son genre, permettant de défendre activement les positions des opérateurs face aux acteurs Over-the-top tout en préservant leurs marges. »

Communiqué de presse

Le Placement Privé est dirigé par Louis Capital Markets, Société de Bourse agissant en tant que Chef de File et Teneur de Livres Associés. Le Placement Privé est réalisé par un placement privé en France et à l'international, en dehors de certains pays comme les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie et le Japon.

Le livre d'ordres est ouvert immédiatement, à compter du 24 octobre 2013 16h00, et devrait prendre fin avant 16h00 le 25 octobre 2013. Le livre d'ordres pourra, toutefois, être clos par anticipation à tout moment pendant la période de construction accélérée à la discrétion du Chef de File et Teneur de Livres Associés.

Le nombre d'actions et le prix auquel ces actions seront offertes seront fixés par la Société et le Chef de File et Teneur de Livres Associés à la fin du processus de construction accélérée du livre d'ordres. Les termes définitifs du Placement Privé seront annoncés dès que possible après la clôture du livre d'ordres, et en dehors de la journée de bourse du 25 octobre 2013.

*Prochain communiqué de presse : Réalisation du placement privé, le 25 octobre 2013
Prochain communiqué de presse financier : Chiffre d'Affaires annuel 2013, le 24 février 2014*

À propos de StreamWIDE (www.streamwide.com)

Acteur majeur sur le marché des services téléphoniques à valeur ajoutée, StreamWIDE se positionne comme le fournisseur de l'innovation des opérateurs fixes et mobiles partout dans le monde. Des solutions cœur de réseau aux applications web et mobile, StreamWIDE fournit des solutions on-premise ou Cloud-based, bout-en-bout, carrier-grade sur technologie IP dans les domaines de la messagerie, des services de téléphonie pour réseaux sociaux et de numéros virtuels, des services de centre d'appels, des services de conférence et de taxation d'appels.

Opérant depuis la France, les USA, la Chine, la Roumanie, la Tunisie, l'Autriche, la Russie, l'Argentine, Singapour, l'Indonésie, l'Australie et l'Afrique du Sud, StreamWIDE est coté sur Alternext Paris (NYSE Euronext) - FR0010528059 – ALSTW.

Pour plus d'informations : <http://www.streamwide.com> ou visitez nos pages [Twitter](#) ou [LinkedIn](#)



**Coté sur Alternext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext
ISIN : FR0010528059 - Mnémon : ALSTW**

Labellisé « entreprise innovante » par l'OSEO anvar, StreamWIDE est éligible aux FCPI.



Communiqué de presse

Avertissement

Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre de souscription de valeurs mobilières en France. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué ne peuvent être et ne seront pas offertes au public en France, mais à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs, agissant pour leur propre compte, tels que définis et conformément aux articles L. 411-2 II, D. 411-1 et D. 411-4 du Code monétaire et financier.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, autres que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par STREAMWIDE d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription, ni la sollicitation d'un ordre de souscription, des actions STREAMWIDE aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions STREAMWIDE n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que STREAMWIDE n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions STREAMWIDE aux Etats-Unis.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de la Directive Prospectus et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent communiqué fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Toute décision de souscrire des actions STREAMWIDE doit être effectuée uniquement sur la base des informations publiques concernant STREAMWIDE. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de LOUIS CAPITAL MARKETS, Société de Bourse, et n'ont pas été vérifiées indépendamment par LOUIS CAPITAL MARKETS, Société de Bourse.

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est, et ne doit être, distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Contacts

StreamWIDE

Pascal Béglin / Olivier Truelle
Président Directeur général / DAF
Tél.: +33 (0)1 70 08 51 00
investisseur@streamwide.com

NewCap.

Agence de communication financière
Louis-Victor Delouvrier / Emmanuel Huynh
Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53
streamwide@newcap.fr